

UE Concepts opératoires de la sociolinguistique

Ce contenu est destiné aux étudiants de M1 Sciences du Langage, il est structuré en 5 parties dont deux textes supports de P. Blanchet et T. Bulot et une bibliographie générale. Chacune est consacrée à expliciter progressivement les concepts opératoires de la sociolinguistique. Les étudiants de M1 SL sont tenus de réaliser les activités de recherche demandées, à savoir consulter la documentation autour des autres enquêtes menées par Labov pour affiner et compléter l'exercice définitoire des notions, d'exploiter les documents joints et les ressources bibliographiques proposées. L'utilisation des dictionnaires spécialisés est recommandée

Table des matières

UE Concepts opératoires de la sociolinguistique	1
1. La Sociolinguistique selon William LABOV	2
1.1. Les enquêtes de William LABOV.....	3
1.2. L'Ile de Martha's Vineyard.....	3
1.3. La stratification sociale du /r/ dans les grands magasins new-yorkais.....	5
2. De quelques concepts opératoires de la sociolinguistique	7
2.1. Définition de quelques concepts clés de la sociolinguistique	8
3. Définir la sociolinguistique, définir la langue d'un point de vue sociolinguistique.	12
3.1 Définir la langue d'un point de vue sociolinguistique.....	14
1.2. Et la langue (le français) standard dans tout cela ?.....	15
4. Les tâches ordinaires de la sociolinguistique.....	16
4.1. Les terrains d'études de la sociolinguistique française.	19
4.2. Des enquêtes et des discours.	21
4.3. L'intervention sociolinguistique.....	22
5. BIBLIOGRAPHIE GENERALE	24

1. La Sociolinguistique selon William LABOV

L'un des principaux fondateurs de la sociolinguistique est William LABOV.

- a) L'un de ses postulats de base est que « **le linguiste peut étudier la langue telle qu'elle est seulement par une observation empirique systématique** », pour lui la langue doit être étudiée dans ses usages, comme elle est utilisée par le sujet parlant dans une société, dans une communauté linguistique. Ainsi les travaux de W. LABOV vont se caractériser par la rigueur méthodologique appliquée non seulement à la démarche théorique mais aussi à la recherche expérimentale. Inspiré par sa formation scientifique de chimiste industriel, il acquiert la conviction que la réalité quotidienne est complexe mais cohérente. Et c'est à partir d'observations des faits de langue dans la société américaine qu'il élabore les concepts opératoires de la sociolinguistique et qui sont exprimés dans l'ouvrage « Sociolinguistique » paru en 1976 et « Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis, deux tomes en 1976 aussi.
- b) William LABOV s'est opposé à l'idée développée par les tenants du structuralisme linguistique à savoir que **les phénomènes linguistiques ne pouvaient s'expliquer que par des données purement linguistiques sans recours à l'extralinguistique.**
- c) Il a adopté, à partir de ses observations, une position de scientifique considérant que la linguistique de la parole est le constituant essentiel de la linguistique.
- d) William LABOV observe que les langues connaissent des changements aux niveaux phonétiques qui peuvent être observés dans la communauté sociale qui les produit. Il constate que tout changement linguistique obéit à trois types d'interrogations :
 - **D'où vient la variation ?**
 - **Comment s'étend-elle et se diffuse-t-elle ?**
 - **Quelle régularité a-t-elle ?**

De ce fait toute observation des phénomènes linguistiques, dans cette perspective, procèdera avec méthode : ainsi par « **la mise en corrélation de la structure linguistique complexe avec des écarts parallèles au sein de la structure sociale, on pourra isoler les facteurs sociaux qui influent directement sur le processus linguistique** » in Sociolinguistique page 37.

William LABOV observe que les variations linguistiques se produisent une fois mais ne se répandent pas et ne se reproduisent pas. D'autres variations, au contraire, **se diffusent et parfois finissent par devenir régulières**. Donc il est impossible de comprendre un changement durable si l'on ne se « réfère pas à la vie sociale de la communauté où il se produit » page 47.

La sociolinguistique d'après W.Labov est une science qui étudie la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique. En d'autres termes elle utilise les faits sociaux pour une meilleure compréhension des faits de la langue, puisque comme on l'a déjà vu elle travaille sur des énoncés produits réellement dans des situations concrètes, en prenant en considération la variation de la langue d'une situation de communication à une autre, d'un locuteur à un autre, et d'une communauté linguistique à une autre.

W.LABOV qui a fait progresser la sociolinguistique, ce qui le caractérise c'est la rigueur méthodologique appliqué d'une part à la démarche théorique, et d'autre part, à la recherche expérimentale.

1.1. Les enquêtes de William LABOV

1.2. L'île de Martha's Vineyard

Cette île est située dans l'état du Massachusetts, à 3 milles des côtes, elle comptait à l'époque de l'enquête 6000 habitants Vineyardais natifs qui se structuraient en 4 sous-groupes :

- Les descendants de souche anglaise du 17^{ème} siècle
- Les immigrants d'origine portugaise
- Les Indiens
- Un groupe d'origine diverses (français, allemands, polonais, etc.,...représentant 15% de la population du total mais sans cohérence sociale)

LABOV décide d'observer la variable suivante « la hauteur du premier élément des diphtongues /ay/ et /aw/. Il a remarqué que sur l'île ces diphtongues sont très « centralisés » et ce trait est à la fois frappant pour le spécialiste et imperceptible pour les locuteurs eux-mêmes. Il estime qu'il y a donc peu de chance pour qu'il y ait des modifications volontaires puisque les locuteurs n'en ont pas conscience et ne le contrôlent pas. Pour saisir la variation et l'expliquer « ce qu'il faut c'est pénétrer la structure sociale de l'île, et comprendre sous quelles pressions se font les changements sociaux, aujourd'hui sur Martha's

Vineyard » page 75. LABOV estime que l'explication psychologique ou strictement phonologique est tout à fait insuffisante.

Il constate que depuis quelques années il y a de plus en plus de touristes sur l'île, la vie économique de l'île dépend du tourisme car il n'y a pas d'industries et ne peut plus vivre de la pêche à la baleine comme cela se faisait du temps de son apogée. Donc l'arrivée massive des touristes, et nombreux sont devenus propriétaires sur l'île, produit, dans la population autochtones (natif) des réactions ambivalentes : hostilité d'une part, et, d'autre part, effort pour développer davantage encore le tourisme.

- « **L'étude des données montre qu'une forte centralisation de /ay/ de /aw/ est en corrélation étroite avec l'expression d'une résistance acharnée aux incursions des touristes** », la réaction la plus forte a lieu dans les régions rurales de l'île et en particuliers à Chilmark, où la pêche continue d'être le moteur de l'économie. « **Les Chilmarkais sont les plus différents, les plus indépendants et les plus entêtés à défendre leur mode de vie** » page 78.
- En outre LABOV remarque que la centralisation des deux diphtongues atteint son maximum chez les individus qui ont entre 30 et 45 ans. Or, c'est ce groupe d'âge qui a plus souffert : l'économie déclinait quand il arrivait à maturité, il a fourni des soldats pour la 2^{ème} guerre mondiale et la guerre de Corée, il a choisi de rester sur l'île après être allé à l'Université et mène une vie beaucoup plus dure que le groupe homologue qui, après l'université, s'est établi sur le continent.
- Parallèlement les plus jeunes de l'enquête, c'est à dire les lycées, sont ceux qui ont le moins tendance à centraliser les deux diphtongues. Or ce sont aussi ceux qui « n'ont pas l'intention de rester sur l'île » page 81. De même les jeunes portugais marquent une centralisation beaucoup plus fortes que leurs contemporains d'origine anglaise. C'est qu'eux vont rester sur l'île, et, donc s'identifier à elle et à ses manières de vivre. De plus « le grand problème des Portugais a été non pas de résister à l'invasion des touristes mais d'affirmer leur statut de Vineyardais autochtones » page 84. Leurs difficultés tiennent beaucoup moins à l'arrivée des touristes étrangers qu'au fait que le groupe d'ascendance anglaise ne les acceptait pas.
- On peut donc affirmer que ce qui signifie socialement le changement phonétique (centralisation des deux diphtongues), c'est l'affirmation de l'identité : « je suis un autochtone de l'île. En centralisant les diphtongues,

l'individu « pose inconsciemment le fait qu'il fait partie de l'île, qu'il y est né, et qu'elle lui appartient » page 87. Ceux qui se sentent les plus menacés dans leur identité sociale accentuent au maximum la centralisation.

- L'étude empirique et rigoureuse montre bien les corrélations étroites, multiples, et remarquablement cohérentes, qui existent entre un changement linguistique et une situation sociale. La linguistique pour être explicative doit se faire sociolinguistique.

1.3. La stratification sociale du /r/ dans les grands magasins new-yorkais

LABOV propose au cours de cette enquête, d'isoler les variables linguistiques socialement pertinentes pour les corrélater aux lignes de force principales de la société selon l'hypothèse suivante : si deux sous-groupes quelconque de locuteurs new-yorkais sont rangés dans un certain ordre sur une échelle de stratification sociale, cet ordre se traduira tel quel par leur différence quant à l'emploi de (r) c'est à dire, ces groupes déjà situés sur une échelle sociale se disposeront de la même manière quant à leur utilisation de (r), et donc, cette utilisation serait un indice de la situation sociale du locuteur. Il faut remarquer que : qui dit stratification dit à la fois différenciation et évaluation.

Pour cette enquête LABOV choisit un groupe professionnel unique : les employés de trois magasins de MANHATTAN : Saks, Macy's et Klein, dans l'ordre de prestige. Si on peut dire que les employés de ces trois magasins font partie de la même classe sociale touchant à peu près les mêmes salaires, ils se sentent de classes différentes (sentiment due à la sensibilité au prestige du magasin où ils travaillent).

L'enquêteur se présente comme un client demandant un renseignement (pour éviter le discours surveillé) selon le scénario suivant:

Excuse me, where are the women's shoes?

Fourth floor.

- Excuse me ?

Fourth floor

Sitôt ce petit scénario terminé l'enquêteur se retire pour noter le sexe, la fonction, la race, et évaluer l'âge ; Il faut également remarquer que la

première réponse est considérée comme un échantillon, la seconde est émise avec plus d'attention au propos.

Les résultats obtenus montrent que l'emploi du (r) suit exactement la stratification sociale :

a- les vendeuses de Saks, le magasin le plus prestigieux, marquent plus le (r).

b- les vendeuses de Macy's marquent plus que celles de Klein, et tendent à se rapprocher de la manière dont le prononcent les vendeuses de Saks.

c- finalement, les vendeuses de Klein le marquent le moins que celle de Macy's et tentent de le prononcer aussi bien qu'elles.

On remarque également à l'intérieur d'un même magasin

a- plus on s'élève, plus il y a de (r) prononcés (l'explication réside dans la structuration verticale des magasins : alimentation en bas, raffinement de plus en plus aux étages supérieurs).

b- On retrouve la même stratification au niveau des responsables (le chef de rayon emploie plus de (r) que le vendeur).

c- Que les employés noirs occupants des postes supérieurs prononcent le (r) aussi bien que leurs homologues Blancs, et c'est parce que la majorité des employés noirs occupent des postes inférieurs qu'ils prononcent moins le (r)

En conclusion :

- prononcer le (r) paraît être un trait caractéristique de prestige entraînant de s'imposer au dessus de l'ancien système phonologique New-yorkais et qui permet une stratification sociale. LABOV propose l'explication suivante :

« le remplacement du modèle de prestige de la nouvelle Angleterre (sans r) par celui du Midwest (avec r) est ressenti plus complètement chez Saks. Là, les jeunes sont sous l'influence du modèle avec (r) prononcé, alors que les gens âgés y échappent ».

On constate également l'apparition du phénomène d'hypercorrection, selon lequel les membres d'un sous groupe tendent vers une prononciation telle que celle du sous groupe immédiatement supérieur, mais en exagérant, c'est-à-dire en allant au delà de la norme du sous groupe que l'on imite. Les locuteurs de la petite bourgeoisie tendent à accentuer la prononciation au delà même de ce que font les locuteurs de la moyenne bourgeoisie.

C'est la une marque d'insécurité linguistique de la part de la petite bourgeoisie qui a tendance à adopter les formes les plus récentes émises par les jeunes de la classe supérieure en signe de rapprochement à cette classe.

La remarque qu'il faut faire est que les gens âgés de la moyenne bourgeoisie ont tendance à conserver les anciennes formes, alors que les gens âgés de la petite bourgeoisie sont orientés vers les nouvelles formes en les considérant comme signe de prestige.

Remarque: La stratification sociale est le produit de la différenciation et de l'évolution sociale. Le terme n'implique aucunement l'existence de classe ou de castes spécifiques mais signifie simplement que le fonctionnement normal de la société a produit des différences systématiques entre certaines institutions et certains locuteurs qui ont été hiérarchisés d'un commun accord sur une échelle de statut ou de prestige. « Extrait de "Relecture" A propos de Sociolinguistique de W. Labov »

2. De quelques concepts opératoires de la sociolinguistique

La sociolinguistique s'intéresse à des phénomènes très variés :

- les fonctions et les usages du langage dans la société, les interactions verbales,
- la maîtrise de la langue, l'analyse du discours,
- les jugements que les communautés linguistiques portent sur leurs langues, la/ les norme(s), la variation linguistique (usages et usagers) et sa typologie (diachronique, diatopique, diastratique, diaphasique, l'hétérogénéité des pratiques linguistiques et des situations de communication,
- la politique et l'aménagement linguistiques, la planification et la standardisation linguistiques...

Elle s'est donnée au départ pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales ; aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel.

L'objet de son étude n'est pas seulement la langue, système de signes, ou la compétence, système de règles. Elle dépasse cette opposition qui fournit un cadre étroit pour l'étude de problèmes linguistiques importants comme l'utilisation du langage dans son contexte socioculturel et s'ouvre vers ce que Hymes appelle la compétence de communication : pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social. D'autres linguistes, tel Labov, pensent que toute production linguistique manifeste des régularités et peut donc faire l'objet d'une description. Cependant quelque

soit les différences, tous les chercheurs mettent l'accent sur un objet unificateur : le langage considéré comme une activité, socialement localisé, dont l'étude se mène sur le terrain.

Donc sans exagérer le caractère multipolaire de la sociolinguistique, on peut dire à la suite d'HENRI Boyer , (p.7) que « *celle-ci embrasse, à travers ses diverses tendances, l'ensemble des composantes de l'activité de la parole : non seulement la-les langues et la société, mais également le ou les discours, le ou les textes, le sujet et la communication, sans oublier les attitudes et les images, ce qu'on appelle les représentations psycho-sociolangagières qui pèsent sur les pratiques de langage et conditionnent leur manifestation.* »

Les objets d'observation et d'analyse ne seront pas les mêmes, ils sont conditionnés par la démarche du sociolinguiste, selon qu'il s'attache à mettre en relation telle ou telle composante.

Ainsi le sociolinguiste peut vouloir inventorier les savoirs linguistiques à l'œuvre dans une communauté donnée, étudier les dialectes, les sociolectes, et autres variétés en usage dans tel groupe. Il peut également mettre en rapport ces savoirs linguistiques et les institutions qui leur octroient une plus ou moins grande légitimité sociale. Il peut encore analyser le fonctionnement des normes et des évaluations sur lesquelles s'appuie la parole circulante. Il ne lui est pas interdit non plus d'interroger les divers types de discours, oraux ou écrits pour en décrire le fonctionnement polyphonique, c'est-à-dire la manifestation plus ou moins problématique de plusieurs voix : celles des interlocuteurs, mais également la trace, l'écho, de celles qui circulent dans le contexte social où s'inscrivent les productions linguistiques en question.

Le sociolinguiste réintroduit dans son champ d'étude le sujet, peut aussi bien analyser les statuts, rôles et places des acteurs- partenaires, leur incidence sur le déroulement des interactions, au travers, en particulier, des stratégies mises en œuvre. Enfin, la communication elle-même peut retenir son attention au travers des actes de parole, directs ou indirects, de leur interprétation plus ou moins prévisibles, des rituels sociolangagiers sur lesquels s'appuie la parole en communauté. Donc la sociolinguistique investit tous les domaines

2.1. Définition de quelques concepts clés de la sociolinguistique

(Outre les esquisses de définitions données dans ce document, les étudiants de MI SL sont appelés à faire des activités pratiques de recherches documentaires pour affiner et

compléter l'exercice définitoire des notions suivantes, l'utilisation des dictionnaires spécialisés est recommandée)

-La variété linguistique

-La communauté linguistique

-Contact de langues, alternance codique, conflit linguistique, diglossie,

-Langage et culture

-Compétence de communication (de Jakobson, Kerbrat Orrecchioni et D. Hymes)

-Politique et aménagement linguistique

-Le dialecte -Le patois -Le pidgin -Le créole – Langue standard

Le dialecte : Le terme de dialecte apparaît comme moins marqué, plus neutre que « patois ». Le mot grec dialektos était un substantif abstrait qui signifiait « conversation », puis langage dans lequel on converse. C'est l'association avec des noms de régions ou de groupes ethniques qui y a introduit l'idée de variété régionale. C'est donc un parler qui a son propre système lexical, syntaxique, et phonétique mais qui n'a pas atteint le statut politique de langue ; c'est un système de signes et de règles combinatoires de même origine qu'un autre système considéré comme langue mais n'ayant pas acquis le statut culturel et social de cette langue indépendamment de laquelle il s'est développé.

Le patois : On appelle patois ou parler patois un dialecte social réduit à certain signes (faits phonétiques ou règles de combinaison) utilisé seulement sur une aire réduite et dans une communauté déterminée, rurale généralement. Les patois dérivent d'un dialecte régional ou de changements subis par la langue officielle. Ils sont contaminés par les langues officielles au point de ne conserver que des systèmes partiels qu'on emploie dans un contexte socioculturel déterminé (paysans parlant à des paysans de la vie rurale)

Les sabirs sont des systèmes linguistiques réduits à quelques règles de combinaison et au vocabulaire d'un champ lexical déterminé, ce sont des langues composites (formées d'éléments très différents) nées de contact de deux ou plusieurs communautés linguistiques différentes qui n'ont aucun autre moyen de se comprendre dans les transactions commerciales. Les sabirs sont des langues d'appoint (complément, supplément, accessoire), ayant une structure grammaticale mal caractérisée et un lexique pauvre limité aux besoins qui les ont fait naître et qui assure leur survie.

Le créole : on donne le nom de créole à des sabirs, pseudo- sabirs ou pidgins (mot anglais provenant du mot business prononcé par les chinois), qui pour des raisons diverses d'ordre historique ou socioculturel, sont devenus des langues maternelles de toute une communauté. On n'a pas de sabir, de pseudo-sabir ou de pidgin pour langue maternelle. Les pseudos sabirs à base de français, d'anglais, de portugais, de néerlandais ou d'espagnol ont été employés par des noirs de communautés diverses que rassemblaient les négriers (navires qui servaient à la traite des noirs) et à qui se posait le problème d'intercompréhension. Nous avons des créoles français à Haïti, à la Martinique, à la Guadeloupe ; des créoles anglais à la Jamaïque et aux états unis, des créoles portugais et néerlandais.

Les caractères communs aux créoles : nombre de mots d'origine africaine y est très réduit sauf exception, les mêmes conditions de formation ; formation à partir de pseudo- sabirs, utilisation d'impératifs, d'infinitifs, de formes syntaxiques simples. Les créoles n'ont pas de statut socioculturel qu'ont les langues.

Le pidgin : C'est une langue seconde née du contact de l'anglais avec diverses langues d'extrême orient (chinois notamment) afin de permettre l'intercompréhension de communautés de langues différentes. Le système du pidgin est beaucoup plus complet que celui du sabir, son vocabulaire couvrant de nombreuses activités.

La variété : Selon Fishman, la sociolinguistique recourt au terme de variété au lieu de langue sans en donner une définition concise. Le mot langue possède une signification supérieure et surtout parce que ce mot comporte de nombreux jugements de valeur, il manifeste une opinion, il suscite une émotion (langue maternelle) et révèle une prise de position, il a un aspect officiel et un statut politique. Alors que la variation est plus ou moins neutre. Cependant quand, comment et par qui, une variété est-elle considérée comme une autre langue. Exemple, le berbère qui devient langue nationale. Le terme de variété contrairement au dialecte ne désigne pas seulement une position linguistique particulière mais désigne aussi des différences par rapport à d'autres variétés. On a des variétés régionales, sociale, religieuse, spécialisée ou professionnelle.

La communauté linguistique : La description de l'emploi différentiel de la langue par des groupes sociaux différents, en particulier les classes sociales, se fait dans le cadre d'une communauté linguistique. Une linguistique qui se veut sociale doit avoir pour objet l'instrument de communication mis en

œuvre dans la communauté linguistique. Les linguistes ont donné plusieurs définitions différentes de ce concept, antérieur à la sociolinguistique, depuis Bloomfield, *e langage*, 1933, chapitre 3 :

« ...Une communauté née d'une communication intensive et/ou d'une intégration symbolique en relation avec la possibilité de communication, sans tenir compte du nombre de langues ou de variétés employées ». (Fishman, *sociolinguistique*, Nathan, 1971, p. 46-47)

« La communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes ». (W. Labov, *sociolinguistique*, édition de minuit, 1976, p.187)

Toutes ces définitions se recoupent sur deux caractéristiques définitoires principales : l'intensité de la communication et les normes partagées.

Par intensité de la communication, on entend simplement que les membres d'une communauté linguistique se parlent plus les uns aux autres qu'ils ne le font avec les étrangers ; les limites des communautés présenteront des creux, des vides dans le modèle de communication.

L'autre critère, tout aussi important, les normes partagées, fait référence à un ensemble commun de jugements évaluatifs, une connaissance à l'échelle de la communauté de ce qui est considéré comme bon ou mauvais et ce qui est approprié à tel type de situation socialement définie. En conclusion, on peut dire qu'une communauté linguistique existe dès l'instant où tous les membres ont au moins en commun une seule variété linguistique ainsi que les normes de son emploi correct. Une communauté linguistique peut se réduire à un groupe de personnes qui décident de vivre ensemble comme par exemple les touaregs.

Important :

Le langage, la communication entre les hommes par la parole, donne lieu à deux formes d'expérience :

-L'expérience de la diversité des langues, lorsqu'on voyage dans le monde on se rend compte que les hommes communiquent entre eux grâce à de nombreux parlers

-L'expérience de diversité à l'intérieur de ce qu'on considère comme une même langue par exemple en Algérie l'arabe dialectal est différent selon les régions : Oran, Constantine, Alger, Tlemcen....

Sans exagérer le caractère multipolaire de la sociolinguistique, on peut dire que la sociolinguistique embrasse à travers ses diverses tendances, l'ensemble des composantes de l'activité de la parole : non seulement la/langues et la société, mais également le(s) discours / le (s) textes(s), le sujet et la communication, sans oublier les attitudes et les images, ce que l'on appelle les représentations psycho-sociolangagières qui pèsent sur les pratiques de langage et conditionnent leur manifestation.

Ainsi, la sociolinguistique peut vouloir inventorier les savoirs linguistiques à l'œuvre dans une communauté donnée, étudier les dialectes, sociolectes, et d'autres variétés en usage dans tel groupe ; dans tel réseau de sociabilité. Le sociolinguiste peut également mettre en rapport ces savoirs linguistiques et les institutions qui leur octroient une légitimité sociale. Il peut encore analyser le fonctionnement des normes et des évaluations sur lesquelles s'appuie la parole circulante. Il interroge les divers types de discours, oraux et écrits, pour en décrire le fonctionnement polyphonique, c'est-à-dire, la manifestation des voix, celle des interlocuteurs, mais également la trace, l'écho, de celles qui circulent dans le contexte social où s'inscrivent les productions linguistiques en question. Le sociolinguiste réintroduisant dans son champ d'étude le sujet, peut aussi bien analyser les statuts, rôles et places des acteurs/partenaires, leur incidence sur le déroulement des interactions, au travers, des stratégies mises en œuvre. Enfin la communication elle-même peut retenir toute son attention au travers des actes de parole, directs ou indirects, de leur interprétation, des rituels socio-langagiers sur lesquels s'appuie la parole en communauté.

3. Définir la sociolinguistique, définir la langue d'un point de vue sociolinguistique.

« Extrait Blanchet/Bulot) in BULOT, T., 2011, "L'approche de la diversité linguistique en sociolinguistique", dans BULOT, T., BLANCHET, P., 2011, Dynamiques de la langue française au 21ème siècle : une introduction à la sociolinguistique, www.sociolinguistique.fr »

Définir la sociolinguistique n'est pas une tâche véritablement aisée dans la mesure où si ce que l'on appelle la linguistique est relativement consensuel ou pour le moins socialement identifié, ce que les chercheurs nomment telle renvoie à des pratiques de recherche, des positionnements théoriques,

des rapports aux idéologies, à l'intervention, à l'éthique qui diffèrent. Non seulement parce que chaque communauté linguistique a ses propres questionnements, mais encore parce que si on ne se cantonne qu'à la seule dimension francophone, la diversité des approches peut laisser croire à une dilution du champ. Dans les faits, la sociolinguistique francophone est plus récente encore dans la mesure où elle constitue une critique radicale (Marcellesi, 2003) mais en même temps constructive et active des premiers moments et des limites de la linguistique. L'une des façons de formuler la distinction entre linguistique et sociolinguistique est d'opposer deux formulations : le linguistique qui observe et décrit la langue, se pose essentiellement la question de savoir comment ça marche, tandis que le sociolinguiste, tout en se posant cette question (ce qui signifie qu'être sociolinguiste implique des compétences quant aux outils descriptifs des formes) doit compléter son questionnement; pourquoi ça marche comme cela (qui implique qu'être sociolinguiste suppose des connaissances théoriques et méthodologiques en plus et hors du seul champ linguistique) ".

Initialement décrite comme une des branches de la linguistique externe[4] par le fait qu'elle serait une sorte de rencontre entre une théorie linguistique et une théorisation sociale, voire sociologique du fait linguistique, elle tend à devenir – au moins dans les pratiques de recherches – une discipline autonome et distincte de la linguistique parce que son objet de recherche n'est plus le même. En effet, même si le terme langue est commun aux deux disciplines, pour la seconde, langue renvoie à un objet tendanciellement homogène (sans exclure les variations... du système), pré-existant à ses usages, posé comme un outil de communication bref à un système dont il convient surtout de faire la description, quand pour la première, langue renvoie à un objet nécessairement hétérogène, nécessairement produit des usages sociaux, plurinormé, engageant fondamentalement la construction des identités, la socialisation, le rapport au monde, bref un objet complexe qu'il importe bien entendu de décrire mais en lien avec la recherche d'une intelligibilité sociale tant de la description elle-même que des rapports entre les phénomènes langagiers et les phénomènes sociaux.

Une autre caractéristique attestant de la singularité disciplinaire de la sociolinguistique est la diversité des dérivations lexicales la spécifiant. Il serait en effet très limitatif de parler de la sociolinguistique sans évoquer la diversité de ses terrains : on a une sociolinguistique des contacts de langues,

du plurilinguisme, une sociolinguistique scolaire, une sociolinguistique des discours de politique linguistique. On a aussi une pluralité de ses approches, implications sociales assumées et théorisations spécifiques. Sur ce dernier point, il faut nommer la sociolinguistique variationniste, la sociolinguistique interactionnelle (Gumperz, 1989), la sociolinguistique occitaniste – dite aussi occitane – (Gardy, 1989), la sociolinguistique urbaine (Bulot, 2004), voire la sociolinguistique prioritaire (Bulot, 2009).

Au final, l'une des façons rapides et commodes de définir la sociolinguistique est de dire qu'elle étudie la co-variance entre langue et société. Autrement dit, on cherche à comprendre les rapports dialectiques qui existent entre le changement linguistique (ce que l'on appelle les langues mais plus encore tout ce que l'on parle et écrit en relevant change) et le changement social (les sociétés perdurent mais sont dynamiques). La question n'est pas tant de savoir ce qui enclenche ledit changement que d'en comprendre les enjeux sociaux. Cette définition reste intéressante, mais partiellement incomplète. Ce qui va caractériser la sociolinguistique plus avant est qu'elle tend à s'inscrire de plus en plus dans le champ des sciences sociales : les recherches sociolinguistiques questionnent le champ même de l'intervention (Bulot, 2008) dans le rapport à ce qu'il est convenu de nommer le terrain. Et là nous renvoyons au second module de ce cours... Car une discipline se caractérise aussi par son champ d'intervention.

3.1 Définir la langue d'un point de vue sociolinguistique

Suivant une tradition scientifique bien établie en linguistique interne (contestée par la sociolinguistique)[7], ne peuvent prétendre au statut de langue que des systèmes linguistiques tendanciellement homogènes. Pour notre part, le concept langue ne peut être réduit à sa dimension savante (y compris dans les acceptions courantes du terme qui en hérite).

Le terme langue renvoie d'un point de vue sociolinguistique à ce que Philippe Blanchet (1998 : 50) définit comme un réseau minimal (du point de vue linguistique) de variétés (en quelque sorte un système de systèmes) identifié par un même terme et une conscience linguistique spécifiques. Autrement dit, des individus et/ou groupes d'individus décident, selon une dynamique sociale qui peut être fort diverse, de survaloriser des traits de proximité entre variétés (et non plus de faire l'inverse) pour construire la

conscience d'une intelligibilité suffisante pour activer les discours métalinguistiques permettant son amplification et le sentiment d'une unité identifiante ; qu'ils proposent ou choisissent de dénommer ce processus, alors implicite, pour le distinguer des autres processus d'identification, fait de ce processus une langue[8]. Dit autrement (Bulot, 2004), une langue est ainsi non seulement une pratique discursive (une pratique du discours) mais encore des pratiques discursives sur ce discours (un discours sur la pratique) ; cela implique d'avoir des outils de description et d'interprétation qui appartiennent à ces deux niveaux et, qui plus est, procèdent de l'un et l'autre.

Cela signifie que le concept de langue renvoie en l'état à une production tierce, c'est-à-dire :

- 1/ nécessairement sociale : une langue n'existe que parce que les locuteurs intériorisent son existence via des/leurs pratiques linguistiques tant représentées qu'effectives ; effectivement, deux systèmes linguistiques identiques sont des langues différentes si leurs locuteurs respectifs les construisent ainsi. Le concept même de « frontière linguistique » n'échappe pas à cette détermination (Bavoux 2003 : 25) : les langues sont construites distinctes pour assurer, en toute hétéronomie, la part identitaire de chaque communauté sociale qui à la fois se l'approprie et la produit (Bulot, 2004),
- 2/ diverse et hétérogène : son usage varie localement, socialement, selon les types d'interaction, le sexe des interlocuteurs, les genres de discours, etc.
- 3/ constituée par et pour un système d'interactions entre des locuteurs sur une aire territorialisée, c'est-à-dire un espace de légitimité sociale que les mêmes locuteurs construisent comme étant celui d'une légitimité d'usage linguistique.

3.2. Et la langue (le français) standard dans tout cela ?

Incontestablement une appellation est spécifiquement valorisée : la langue standard souvent confondue par les locuteur avec la forme normée qu'ils emploient dans le groupe social ou perçoivent comme employée dans le groupe social qui fait référence pour eux. Première remarque, la langue standard peut être rapidement décrite (à la suite de la partie précédente de ce cours) comme la variété linguistique attribuée par des locuteurs à toute forme qui le mérite à leurs yeux, mais plus précisément, elle est définissable selon quatre critères.

Ainsi, la langue standard, c'est :

- a- La norme de référence (ossifiée par les dictionnaires...)
- b- La forme unificatrice sur un territoire (continu ou discontinu) donné parce qu'elle englobe un ensemble de domaines dialectaux
- c- La forme identificatrice car elle pose une séparation identitaire par rapport aux sociétés voisines
- d- La forme de prestige par la primauté qu'elle accorde(ra)it à ses locuteurs.

La langue dite standard n'est donc pas la langue ni toute la langue (tout ce que parlent des locuteurs qui se déclarent tels) mais une forme spécifique dans un vaste ensemble (on dira un continuum) où la diversité, voire la pluralité sont la règle des pratiques linguistiques. Ceci vaut bien entendu pour toutes les langues, sachant que l'institution scolaire (et ses différents acteurs) déclare vouloir enseigner et diffuser ce standard. On aura compris que la langue standard n'existe pas autrement – ce qui est une forme d'existence – que dans les discours qui l'auto-légitiment, autrement dit (car une langue, une forme linguistique n'existe pas sans des locuteurs) dans les discours de celles et ceux soit qui se perçoivent comme les détenteurs de la Norme, soit de celles et ceux qui aspirent à détenir (sans espoir, on l'a vu) cette norme.

4. Les tâches ordinaires de la sociolinguistique.

« Extr Blanchet/Bulot) in BULOT, T., 2011, "L'approche de la diversité linguistique en sociolinguistique", dans BULOT, T., BLANCHET, P., 2011, Dynamiques de la langue française au 21ème siècle : une introduction à la sociolinguistique, www.sociolinguistique.fr »

La préoccupation centrale de la sociolinguistique (selon Bright, 1966) demeure la description systématique de la diversité linguistique ; sa tâche globale étant d'effectuer une description systématique de la covariance entre structure linguistique et structure sociale. Cette phrase impose au moins deux remarques pour resituer cette définition dans le champ des recherches en cours.

La diversité dont il est question renvoie de fait non pas à une métaphore biologique impliquant la préservation d'une quelconque richesse liée à la multiplication des langues, mais bien au constat (en regard avec les fonctionnements sociaux) d'une pluralité des usages et des pratiques, d'une pluralité des identités linguistiques, des formes discursives. Il s'agit

effectivement de dire la complexité des situations langagières, où toute réification n'est pas en soi une erreur (dire – même si la pratique observée atteste du contraire – que les langues sont radicalement différentes les unes des autres, dire que telle façon de parler est une déformation de la langue) mais constitue l'une des pratiques constituant la dimension idéologique – à décrire donc – de ce qui fait cette diversité.

Le terme co-variance renvoie pour sa part à l'idée (qui peut aujourd'hui sembler simpliste à certains sociolinguistes d'ailleurs) que les changements linguistiques (dans les pratiques des locuteurs) sont dialectiquement liés aux changements sociaux (ceux qui constituent le contexte des productions discursives). Il demeure intéressant pour souligner que les phénomènes langagiers ne peuvent être isolés (compris, analysés, décrits...) des faits sociaux parce qu'ils en sont l'une des formes essentielles. Si les langues changent, ça ne peut pas être pour des raisons « internes » à ces langues mais parce que d'autres faits – sociaux – impliquent ou nécessitent ces changements. Inversement, des changements sociaux perçus comme radicaux ou non impliquent des changements langagiers. Le terme co-variance illustre ainsi que les pratiques dites linguistiques sont nécessairement des pratiques sociales.

Un dernier commentaire s'impose concernant les termes « systématique » et « structure ». Par le premier, il faut entendre que la description engagée ne relève pas d'une approche intuitive non réflexive mais correspond bien à une approche scientifique assumée. Même s'il est certain que faire du terrain peut donner à percevoir aux non-spécialistes des sciences de terrain (que peuvent être d'autres chercheurs) une démarche approximative, c'est une caricature grossière dans la mesure où travailler (entre autres) sur de la matérialité discursive demande une rigueur méthodologique d'autant plus forte que les paramètres sont peu maîtrisables et les faits de variations des artefacts parmi d'autres. À ce sujet, il faut avoir en tête les propos d'Isabelle Stengers qui énonce que « l'incertitude irréductible est la marque des sciences de terrain. Elle ne tient pas à une infériorité, mais à une modification des rapports entre « sujet » et « objet », entre celui qui pose les questions et celui qui y répond. » (Stengers, 1995 : 163).

Le mot structure, quant à lui, semble très éloigné des travaux sociolinguistiques d'autant que la sociolinguistique française et francophone s'est aussi construite en partie en réponse aux impasses du structuralisme en linguistique et partie contre – et c'est surtout cela – une vision techno-

linguiste des langues[6]. Par ce second terme, il faut entendre que le chercheur conçoit une structuration des objets sociaux et linguistiques eu égard à leur formation durant les interactions sociales diverses ; il ne s'agit donc pas d'une structure inhérente voire universelle, mais de la production sociale de normes structurantes, et devant être perçues comme telles par le chercheur en sociolinguistique.

Pour revenir aux tâches quasi-opératoires de la sociolinguistique, cela revient à identifier un ensemble de « devoirs » assignés à la discipline et, partant, une méthodologie générale d'investigation ; autrement dit, une recherche sociolinguistique peut conjointement mettre en place des protocoles d'enquête et penser la diversité socio-langagière dans toute sa complexité et, pour ce faire :

- mener des recherches sur l'identité sociale des participants engagés dans le processus de communication, dans la mesure où il importe de connaître (d'investiguer) les locuteurs observés, notamment la façon dont ils se définissent (ou sont définis) dans leur groupe de référence ;
- déterminer l'environnement social dans lesquels les environnements linguistiques prennent place, pour, entre autres, ne pas construire ni une description ni une interprétation des données langagières sans avoir une connaissance des conditions socio-historiques de la production des items ;
- évaluer les jugements socialement différenciés que les locuteurs portent sur les formes de comportements linguistiques, parce que ce que pensent les locuteurs (et notamment ce que l'on appelle les attitudes langagières et les attitudes linguistiques (Bulot et Tsekos, 1999)) est un aspect indissociable de ce qui constitue la langue (un discours sur la pratique – donc un discours qui peut être autant épilinguistique que métalinguistique – et une pratique de discours – les énoncés produits) ;
- procéder à une analyse synchronique (au moment donné de leur utilisation) et diachronique (en restituant ainsi la variation due au temps) des dialectes sociaux (en fait plus que de dialectes sociaux, il est préférable de parler de pratiques langagières[7] parce que la sociolinguistique aborde ces pratiques en ce qu'elles sont représentatives des catégorisations sociales ; celles liées à la langue, au dialogue, aux destinataires présumés, représentés, et mis en mots dans le cadre d'une activité socialement située qui fait sens de l'interaction observée). Le fait de pouvoir contraster des pratiques langagières selon les périodes permet, entre autres, de percevoir le changement linguistique ;

- et enfin, envisager les applications pratiques que peut fournir la recherche sociolinguistique, dans la mesure où de telles recherches ont vocation à « être utiles », c'est-à-dire à répondre à la demande sociale (cf supra) ; surtout, cela signifie que le chercheur a obligation de penser, dans son projet de recherche, à la finalité sociale de son étude, à la gestion et à l'utilisation des connaissances produites, au retour à faire auprès des personnes qui ont accepté de constituer les dites connaissances en acceptant de faire partie du dispositif d'enquête.

Tout ce qui vient d'être écrit implique qu'il y ait des différences entre pays, groupe sociaux, communautés sociales : en clair, les recherches en sociolinguistique diffèrent selon les lieux sociaux qui les sous-tendent, et concrètement, les enjeux que représentent les diverses prises en compte de la diversité des pratiques langagières. Autant l'analyse du fonctionnement social de la langue, que l'intervention sociale ainsi rendue possible sur les plans linguistique et social, sont spécifiques de chaque communauté, et dans certains cas de chaque pays. La façon dont, par exemple, chaque État légifère sur les langues minoritaires montre cette diversité de traitements et de situations des tensions sociolinguistiques.

4.1. Les terrains d'études de la sociolinguistique française.

La sociolinguistique française tend à englober toutes les recherches sur le langage dès que celles-ci posent des problèmes sociaux (Marcellesi, 1986). Elle aborde et a abordé[8], par exemple, la maîtrise de la langue et aborde alors l'enseignement sous toutes ses formes : il peut s'agir d'enfants, d'adultes, de travailleurs migrants, des médias... Elle aborde et a abordé également l'écrit avec l'analyse de discours : discours politique, ouvrier, d'enfants, des femmes, de professionnels,... Elle s'intéresse également aux comportements et attitudes linguistiques des locuteurs de langue minorée et encore à la politique linguistique de l'État français. La liste est loin d'être exhaustive. Tous ces terrains sont parfois interreliés : l'analyse du discours journalistique centré sur l'idéologie linguistique, ce que disent les enseignants de français de la norme, l'évaluation sociale des langues régionales dans les textes officiels, ce que dit un enfant de migrants de sa compétence de langue à l'école, la reconnaissance tardive (1993) par l'institution scolaire française de la Langue des Signes Française et ses effets identitaires...

On perçoit aisément ce que sont les tâches reformulées et mises à l'épreuve du terrain, non plus seulement de la discipline mais du sociolinguiste (d'après Calvet, 2005) ; il s'agit de décrire pour interpréter (selon des outils ad hoc) :

- les codes communicationnels en présence en prenant en compte l'histoire de ces codes et des gens qui les connaissent ou les parlent (les locuteurs) ;
- les groupes en fonction des langues, des lieux où elles sont parlées, par qui et avec qui, et pourquoi ?
- les comportements et les attitudes face à la langue et aux langues ;
- les variations dans l'usage des codes communicationnels en fonctions des diverses variables sociales (genre, catégories sociale, âge, métier,...) ;
- les effets sur les codes communicationnels eux-mêmes (emprunts, interférences, hybridation, néologie, reconnaissance-naissance)
- les effets sur les codes de la situation sociale (une langue minorée devient langue officielle et doit être aménagée pour répondre à tous les aspects de la communication).

Remplir ces tâches fait nécessairement avancer la connaissance du fonctionnement langagier et plus avant celui de la société. Ce niveau d'utilité sociale est inamovible. Mais concrètement ? Suivant la force de la demande sociale et son origine, les connaissances produites d'une recherche en sociolinguistique ont des formes diverses : l'information langagière (Guespin, 1985) est rendue nécessaire auprès des travailleurs sociaux pour leur faire comprendre la nature foncièrement sociale et sociolinguistique de leurs pratiques professionnelles ; la sociolinguistique catalane a joué un rôle moteur dans la transformation du conflit linguistique catalan/ castillan, dans la modification des attitudes en cours sur la langue[9] ; la sociolinguistique corse a permis la reconnaissance d'une langue corse et d'une identité propre en décrivant et théorisant la réalité langagière, information ensuite largement distribuée. Cette liste n'est pas close car la discipline répond aux divers aspects de la demande sociale (ce que demande l'institution, ce qu'expriment des groupes de locuteurs, ce que pressent le chercheur d'une situation sociolinguistique tendue) de manière très différente suivant les cas. La liste n'est d'autant pas close que les concepts pensés sur une situation sociolinguistique ne sont pas nécessairement transférables sur une autre et que les sociétés sur lesquelles s'est construite la sociolinguistique ne sont plus exactement les mêmes qu'au milieu du 20^{ème} siècle : l'accroissement des mobilités, des migrations, des contacts de cultures, l'émergence radicale des identités, l'augmentation des inégalités, la production d'espaces

diasporiques rendus possibles par la révolution numérique... tout cela – au moins – impose de laisser le champ ouvert[10] et la réflexion sensible aux nouvelles modalités d'exclusion des minorités sociales.

4.2. Des enquêtes et des discours.

En tant discipline de terrain, la sociolinguistique procède très souvent par enquête (sauf bien entendu lorsque l'on aborde des productions écrites préexistantes à l'investigation mais là encore on peut parler d'enquête puisqu'il s'agit d'identifier, de rendre pertinent le choix de ce discours) et l'on trouve à ce propos des méthodes parfois très différentes suivant les courants et les types d'approches[11]. Cependant, que l'on procède par enregistrement continu d'une conversation dont on est ou n'est pas l'observateur ; que l'on procède par questionnaires écrits ou oraux ; que l'on procède par épreuves destinées à faire produire des performances linguistiques spécifiques pour les comparer ; enfin, que l'on procède par un savant dosage de tout cela parce que les contraintes liées au terrain les impose, il faut avoir conscience qu'une méthode d'enquête est d'abord un ensemble de stratégies mises en œuvre par le chercheur pour construire l'objet scientifique. Il s'agit toujours de faire produire du discours c'est-à-dire non seulement l'ensemble des productions qui vont être soumises à l'analyse linguistique spécifique mais encore les informations orales ou écrites telles que des locuteurs interrogés ont pu, ont su et surtout ont voulu donner à l'enquêteur. Travailler sur du discours revient à prendre conscience que l'on analyse des réponses à un questionnement, réponses qui peuvent être en parfait décalage avec une réalité donnée : quelqu'un qui déclare parler une langue ne fait que le déclarer, et peut ne pas la parler effectivement. Le cas contraire existe aussi, bien sûr. Mais à chaque fois ces réponses font état du fonctionnement social du langage quelque que soit la langue qu'identifie le chercheur. En d'autres termes, la recherche sociolinguistique va considérer les catégorisations et productions des locuteurs comme un fait représentationnel tout aussi légitime que le sien propre et – effectivement – ne pas évaluer les propos et pratiques d'autrui ; le décalage est l'une des sources de production de sens et d'intelligibilité scientifique.

Une enquête sociolinguistique rend donc compte d'une production linguistique dont sont clairement connues les conditions de productions (autant la situation d'interaction que les statuts de chacun des participants,

par exemple) ; elle marie, pour l'analyse de ces faits langagiers, à la fois les outils de description linguistique (comment un locuteur assume ce qu'il dit, paraphrase autrui, définit des termes, comment un texte fait état des tensions sociales par et pour la langue, comment s'organise les tours de parole, la répartition des mots dans un énoncé, le statut des mots...), et ceux de l'analyse des valeurs sociolinguistiques, de ce qui fait que l'emploi de telle ou telle forme renvoie à un système de valeurs extralinguistiques.

Une enquête a pour finalité essentielle de permettre l'intervention. La question est – car tout le monde peut sembler d'accord sur le fait que vouloir agir sur l'exclusion des minorités sociales apparaît comme moralement nécessaire – comment et qu'est-ce qu'intervenir d'un point de vue sociolinguistique ?

4.3. L'intervention sociolinguistique

Revendiquer l'intervention pour la sociolinguistique (voir Bulot, 2008, 2009) sans la théoriser relève d'un positivisme latent mais bien efficace dans la mesure où cela permet aux chercheurs en sociolinguistique de légitimer des pratiques de recherche par leur attention critique à un terrain construit comme objectif et finalement perçu à tort comme distant de leurs pratiques professionnelles. Dans ce cas, l'intervention relève sinon d'une posture discursive du moins d'une synonymie imparfaite d'applications pratiques, concrètes de théories élaborées sur des micro-faits, des micro-groupes, des micro-sociétés. Intervenir suppose une méthode et construire le discours de cette méthode est sans doute le projet théorique et professionnel le plus urgent à mener pour la sociolinguistique[12]. Par exemple, se présenter devant des élus pour leur dire que leur ville est multilingue ou plurilingue ne sert à rien car ils le savent déjà[13] et l'erreur la plus communément faite est que les sociolinguistes peuvent croire que les acteurs sociaux veulent des outils pour agir (ce qui est sans doute vrai mais pas exclusif) alors que souvent (et aussi), ceux-ci veulent des outils pour une action conjointe, en co-élaboration. C'est pourquoi, une intervention sociolinguistique implique une co-évaluation de la demande, une co-construction des outils et une co-validation des actions[14].

Concrètement[15], il s'agit d'accepter : a) de produire des outils et des méthodes d'intervention dont on assume une évaluation tant par les pairs que par les acteurs qui en usent, b) de théoriser et inclure dans la problématisation la subjectivation des approches dont on assume la

dimension réflexive, c) de conceptualiser les discours tant descriptifs qu'interprétatifs qui les sous-tendent comme des actes de militance scientifique dont on doit expliciter les tenants : le/la sociolinguiste a non seulement à concevoir une théorie linguistique (où la langue est un fait éminemment social), et à adhérer ou développer une théorie sociale (car analyser des situations sociolinguistiques sans projeter ces analyses sur le lien social n'a guère de sens) mais encore une théorie politique (car derrière le projet scientifique et social, il y a un modèle de société) et enfin d) de médiatiser des recherches en acceptant d'instrumenter ce qui peut l'être pour non seulement être accessibles aux différents acteurs (collectivités locales, associations, médias, partis politiques, élus...) mais encore transférables (et cela dans une pratique de co-gestion des outils) à ceux-ci.

Notes :

[6] Voir notamment les travaux de Didier de Robillard (2008 a et b).

[7] Voir la définition qu'en donne Elisabeth Bautier (1995). Elles se définissent par un genre discursif (cadre communicationnel, rapports de place, conduites langagières, modes de textualisation, enchaînements des énoncés), une fonction dominante du discours, un système de catégorisations utilisé par les locuteurs, un système de représentations et enfin un travail socio-cognitif et langagier exercé sur les objets de discours.

[8] Voir les entrées sur la Bibliographie Sociolinguistique Francophone (<http://bibliographie-sociolinguistique.com>)

[9] Même si là comme encore la situation n'est pas simple dans la mesure où l'imposition du catalan et d'un bilinguisme – quasiment d'État – obère la pluralité linguistique et renforce le déni de plurilinguisme en Catalogne (Lleal et Junyent, 2009).

[10] Voir, par exemple, les thèmes abordés dans la collection Espaces Discursifs (L'Harmattan, Paris) depuis 1999, <http://www.sociolinguistique-urbaine.com/spip.php?rubrique10>.

[11] Voir par exemple le volume dirigé par Louis-Jean Calvet et Pierre Dumont (1999) qui, quoique que fort riche, n'épuise pas les méthodes en œuvre ; pour cela, voir l'ouvrage de Nicole Berthier (1998)

[12] À l'instar de la sociologie entre autres (Felder, 2007).

[13] Les collectivités locales ont leurs sources d'informations et les moyens techniques et humains de les produire.

[14] Il faut par ailleurs noter que la sociolinguistique rencontre de plus en plus le social comme notamment la mise en place des ateliers des savoirs sociolinguistiques (ASL) (<http://www.aslweb.fr/s/accueil>)

[15] Voir (sur la sociolinguistique urbaine mais cela concerne toute approche sociolinguistique revendiquant son appartenance aux disciplines sociales) <http://www.lrdb.fr/articles.php?lng=fr&pg=1007>

Mentions légales © 2011 CREA/CIM - Université Rennes 2

5. BIBLIOGRAPHIE GENERALE

NB Cette bibliographie est générale, elle présente les fondamentaux pour la Sociolinguistique mais aussi des ouvrages de spécialistes de disciplines connexes.

1 Ouvrages

-BENVENISTE E., Problèmes de linguistique générale 1 et 2 ? Paris : Gallimard, 1974

-BOURDIEU P., Ce que parler veut dire. Paris: Fayard, 1982.

-BOYER H., Langues en conflit, Etudes sociolinguistiques, Paris : L'Harmattan, 1991

-BOYER H., Eléments de sociolinguistique: Langue, communication et société, Dunod (2^o édition) 1996.

BOYER H. (éd.), Sociolinguistique, territoire et objets, Paris : Delachaux et Niestlé, 1996.

BOYER H, Plurilinguisme: « contact » ou « conflit » de langues ? Paris: L'Harmattan (coll. Sociolinguistique), 1997.

CALVET L.J., Sociolinguistique, PUF

-CALVET L.J., Linguistique et colonialisme: petit traité de glottophagie. Paris: Payot, 1974.

-CALVET L.J., La guerre des langues et les politiques linguistiques. Paris: Payot, 1994.

-CALVET L.J., Les voies de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine. Paris: Payot, 1994.

-CALVET L.J., Sociolinguistique du Maghreb, bulletin du laboratoire de sociolinguistique, Paris: René- Descartes, 1996.

-CALVET L.J., MOREAU M.L., Une ou des normes? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone. Paris:Didier-Edition, 1998

- CALVET L.J., DUMONT P., L'enquête sociolinguistique. Paris: L'Harmattan, 1999.
- Charaudeau P. (1983), Langage et discours, Paris, Hachette
- DRIGEARD G., FIALA P., TOURNIER M., Courants sociolinguistiques. Paris, Klincksiek, 1989.
- FISHMAN J., Sociolinguistique. Paris: Nathan, 1971.
- GARMADI S., La sociolinguistique. Paris : PUF. 1981.
- GUESPIN L., L'analyse du discours, problèmes et perspectives. Paris: La nouvelle critique, 1975.
- GUMPERZ J., Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative. Paris: L'Harmattan, 1989.
- HAMERS J.F., BLANC M., bilinguisme et bilinguisme. Liège: Pierre Mardagua.1983.
- JUILLARD C. Sociolinguistique urbaine, la vie des langues à Ziguinchor (Sénégal). Paris : CNRS, 1995
- JUILLARD C., CALVET L.J., Les politiques linguistiques. Mythes et réalités. Beyrouth: FMA, 1996.
- MAINGUENEAU D-, Aborder la linguistique. Paris ; Seuil, 1996.
- MAOUGAL M.L. Langages et langues, entre tradition et modernité, Alger - .Marinoor, 2000.
- MARCELLISI J.B., GARDIN B., Introduction à la sociolinguistique, Paris: Larousse, 1974.
- MARCELLESI J.B., GARDIN B. et GRECO. Rouen, Sociolinguistique. Approches. Théories, pratiques. Tome 02, Paris: PUF: 1980.
- MAURIS J., Politique et aménagement linguistiques. Paris: Le Robert, 1987.
- MOREAU M. L., Sociolinguistique. Concepts de base, Liège: Pierre Mardaga, 1997.
- SAPIR E., Linguistique. Paris: Minuit, 1968.
- TALEB- IBRAHIMI K., Les Algériens et leur(s) langue(s). Alger : El Hikma, 1997,(thèse de doctorat d'Etat, Grenoble, 1994).
- WAJLD P., MANESSY G., Plurilinguisme: normes, situations, stratégies, Paris:L'Harmattan, 1979.

2. Publications diverses

- BAL W., « Contribution à l'étude des opinions exprimées par l'élite africaine au sujet des rapports entre les langues nationales et le français » in WALD F.

- et MANESSY G., Plurilinguisme : normes, situations, stratégies. Paris : L'Harmattan, 1979.
- BARBERIS J.M. « Analyser les discours. Le cas de l'interview sociolinguistique » in CALVET L. J. et DUMONT P.(éd.) L'enquête sociolinguistique., Paris : L' Harmattan, 1999.
- BENRABAH M., « Les avatars du français à travers la politique linguistique en Algérie » in JUILLARD C. CALVET L.J., Les politiques linguistiques : mythes et réalités. Beyrouth :FMA, 1996.
- BOUKOUS A., « Le questionnaire », in CALVET L.J. et DUMONT P. L' enquête sociolinguistique. Paris : L'Harmattan, 1999.
- BOYER H., « Les représentations de la langue: approches sociolinguistiques », in Langue française n°85, Larousse, fev. 1990.
- BOYER H.,' « L'imaginaire ethnosocioculturel collectif et les représentations partagées: un essai de modélisation », in Travaux de didactique n°39, Montpellier III, Univ.Paul Valéry, pp.5-14 .
- BOYER H., « La crise des banlieues » à la télévision. Le choc des mots, le poids des stéréotypes », in Cahiers de la Méditerranée, juin 1997 n° 54.
- BRETENIER A. « L'insécurité linguistique : objet insécurisé ? essai de synthèse et perspectives » in ROBILLARD D. BENIAMINO M. (éd.),Le français dans l'espace francophone, Paris : Champion, pp.y73.885,
- BRES J., « L'entretien et ses techniques » in CALVET L.J.et DUMONT
- BRES J.,L'enquête sociolinguistique. Paris : L'Harmattan, 1999.
- CALVET L. J.. Les politique linguistiques : mythes et réalités. Beyrouth :F.M.A, 1996.
- CANUT C., Représentations et politiques linguistiques au Mali » in JUILLARD C. et CALVET L.J., Les politiques linguistiques, mythes et réalités. Beyrouth :FMA, 1996.
- CANUT C., « Pour une analyse des productions épilinguistiques», in Cahiers de Praxématique n°31: Linguistique et représentation(s). Montpellier 111 :Praxiling. Univ.Paul Valéry,1998, pp.69-90.
- CAUBET D., « Un exemple concret d'alternance de codes en Algérie : les spectacles de M. Fellag » in JUILLARD C. CAL VET L.J. Les politiques linguistiques mythes et réalités. Beyrouth :FMA.,1996.
- CHAUDENSON R. « Politique et aménagement linguistique. Des concepts revisités à la lumière de quelques expériences » in JUILLARD CALVETL.J., Les politiques linguistiques, mythes et réalités.Beyrouth : FMA., 1996.

- COULIBALY P., « Enquête sur les jeunes acculturés en pays Tyembara du Nord de la Cote d'Ivoire » in WALD P. et MANESSY G., Plurilinguisme : normes, situations, stratégies. Paris : L'Harmattan, 1979.
- DAOUST D. et MAURAIS J. « L'aménagement linguistique », in MAURAIS J. (éd.), Politique et aménagement linguistiques. Québec : Conseil de la langue française, 1987.
- DEMOUGIN F., « Réflexion autour de la langue- culture: une hypothèse de travail, le stéréotype, un matériau d'analyse, le cinéma », in Travaux de didactique n°39, Montpellier 111,
- DEPREZ Ch., « Les enquêtes « micro », Pratiques et transmissions familiales des langues d'origine dans l'immigration en France » in CAL VET L.J. et DUMONT P. (éds.). L'enquête sociolinguistique. Paris : L'Harmattan, 1999.
- DREFUS M., « Politiques linguistiques familiales et individuelles: quels modèles ? » in JUILLARD C. et CAL VET L.J., Les politiques linguistiques : mythes et réalités. Beyrouth : FMA., 1990
- FRANCECSHIN R. et OESCH SERRE C. et PY B. « Contacts de langues en Suisse : ruptures et reconstructions discursives du sens en situation de migration » in Langage et société n° 50-51, Paris : Maison des science de l'homme, décembre 1989, mars 1990.
- FRANÇOIS F. « « Je » « nous » et les « autres » » in MARCELLES J.B. et GARDIN J. et GRECO Rouen, Sociolinguistique. approches théories et pratiques. tome 2 Paris : PUF , 1980.
- HOUDEBINE A.M., « Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain » in Le français dans le monde, janv. 1982. n°1.
- LAFONT R. « Attitudes d'Elus devant une revendication linguistique occitane : Le retour du non - dit » in MARCELLES J.B. et GARDIN. B. et GRECO Rouen Sociolinguistique. approches théories pratiques, tome 2, Paris : PUF, 1980.
- LAKS B., « L'unité linguistique dans le parler d'une famille » in MARCELLES J.B. GARDIN J. GRECO Rouen, sociolinguistique. approches, théories et pratiques, tome 2, Paris PUF, 1980.
- LAKS B., « Sociolinguistique(s) » in Cahiers du français des années quatre vingt : Sociolinguistique, « évaluation » et analyse de discours. (actes du séminaire 1983-1986), Paris: E.N.S. de Fontenay, Saint Cloud, CREDIF Janv. 1988

- LAROUSSE F, « Les jugements épilinguistiques du locuteur tunisien sur sa langue maternelle: une stigmatisation en cache une autre » in *Peuples Méditerranéen* n° 79: Langue et stigmatisation sociale au Maghreb, avril-juin 1997, pp.141-152.
- LAURENDEAU P., « Théorie des opérations énonciatives et représentations: la référencialisation » in *Cahiers de praxématique*, n°31: Linguistique et représentations), Montpellier 111: Praxiling.Univ. Paul Valéry, 1998, pp.91-114.
- LAWSON S., SACHDEV I., « L'alternance codique: stigmatisée ou valorisée » in *Peuple Méditerranéen* n°79: Langue et stigmatisation sociale au Maghreb, ;avril-juin 1997, pp.103-122.
- MACKEY W.F.«L' irrédentisme linguistique : un enquête témoin » in WALD P. et MANESSY G., *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies*. Paris: Harmattan, 1979.
- MALDIDIER D.« Le discours politique de la guerre d'Algérie, approche synchronique et diachronique » in *Langage* n° 23, 1971.
- MAOUGAL M.L. « Quel devenir pour quelle culture française dans l'Algérie du XXIème siècle » in *Colloque de Rennes sur la francophonie 1995*, Rennes :PUF, 1996.
- MARCELLES1 J.B. « Eléments pour une analyse contrastive du discours politique » in *Langage* n°23. 1971.
- MARCELLES1 J.B. « Analyse de discours à entrée lexicale » in *Langage*, mars 1976.
- MAURER B., *Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique ? »* in CALVET L.J. et DUMONT P.(éds.), *L'enquête sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan, 1999.
- MONDADA L., « De l'analyse des représentations à l'analyse des activités descriptives en contexte » in *Cahiers de praxématique* n°31: Langue et représentations), Montpellier III: Praxiling.Univ.Paul Valéry, 1998, pp.127-148.
- MORSLY D., « Bilinguisme et énoncialion » in MARCELLES1 J.B. GARDIN J. *GRECO Sociolinguistique. approches, théories et pratiques. tome2*. Paris : PUF, 1980.
- MORSLY D., « Stigmatisation linguistique de l'arabe algérien » in *Peuple Méditerranée* n°79: Langue et stigmatisation sociale au maghreb, avril-juin 1997 pp.15-24.

-TOURNIER M., « Les discours sociolinguistiques et l'analyse lexicométrique » in BOYER H. (éd.) Sociolinguistique. Territoires et objets. Paris : Delachaux et Niestlé, 1996.